

# COMPTE RENDU

## Séance du 25 septembre 2014

### 20 heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 25 septembre deux mil quatorze à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Michel SUPPLY, Maire.

**Présents :** M. WAVREILLE Bernard, M. COUSINA Denis, M. DELORME Joël, Mme COUSINA Lydie, Mme KIEFFER Caroline, Mme MARIAGE Sandrine, Mme JEANNEY Laurence, Mr MOULINET Marcel.

**Absent avant donné procuration :** M. TROUSSET Jean-Philippe à Mme KIEFFER Caroline.

Mme Caroline KIEFFER a été nommée secrétaire.

**Date de convocation :** le 10 septembre 2014

Le procès verbal de la séance du 3 juillet 2014 est approuvé.

En préambule, Mr le Maire précise que les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie ont été modifiés ainsi que les horaires de la permanence du maire et des adjoints qui a lieu désormais les jeudis soirs à partir de 18 h 30.

**Dorénavant les horaires d'ouverture seront les suivants :**

1. Lundi de 14 h à 17 h 30
2. Mercredi de 9 h à 12 h
3. Jeudi de 14 h à 19 h 30
4. Vendredi de 14 h à 17 h 30.

➤ **Choix d'un nouveau nom pour le chemin du Dresfervuoin**

*Mr le Maire précise à l'assemblée qu'il avait demandé aux élus et aux ormois de réfléchir à une nouvelle proposition de nom de voirie pour ce chemin.*

*A la majorité (7 voix pour), il en ressort que le nouveau nom sera : **Rue du Dresfervuoin.***

## **I. DELIBERATIONS**

➤ **Délib n° 52/2014 Prise de connaissance du rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement**

*M. Bernard WAVREILLE fait lecture à l'assemblée du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.*

### **FAITS MARQUANTS :**

La commune d'Ormes fait partie de la station de Les Mesneux :

1 désobstruction de branchement et 263 m de réseaux curés.

Reprise du réseau d'eaux usées du Chemin du Dresfervuoin.

**Volumes traités :** 122 313 m<sup>3</sup> (contre 99 176 en 2012) soit un débit moyen de 335 m<sup>3</sup>/jour (contre 271 en 2012).

**Volumes assainis pour Ormes :** 21 048 m<sup>3</sup> pour 189 clients (contre 18 866 m<sup>3</sup> en 2012).

**Coût total de l'assainissement pour 120 m<sup>3</sup> :** 2.79 €/m<sup>3</sup> (contre 2.72 en 2012).

**Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE) :** 1700 € en 2012 (contre 1600 € en 2012).

**Montant de la redevance communautaire :** 0.72 €/m<sup>3</sup> (contre 0.69 €/m<sup>3</sup> en 2012).

Vu l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et notamment son article 73,

Vu la loi N° 95-127 du 8 février 1995 sur les Marchés Publics et les Délégations de Service Public,

Vu le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu le décret N° 2000-404 du 11 mai 2000 fixant les indicateurs techniques et financiers devant figurer sur ces rapports,

Vu la délibération n° 46/2014 en date du 31 juillet 2014 de la Communauté de Communes Champagne Vesle adoptant ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

➤ **Délib n° 53/2014 Prise de connaissance du rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**

*M. Bernard WAVREILLE fait lecture à l'assemblée du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.*

**FAITS MARQUANTS**

470 habitants desservis (456 en 2012), 197 abonnés (204 en 2012), 250 branchements, 189 compteurs (contre 222 en 2012).

1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 160 m<sup>3</sup> par jour.

1 réservoir d'une capacité totale de stockage de 75 m<sup>3</sup>.

7 km de canalisations de distribution.

Augmentation des volumes vendus de 7 %.

Longueur de distribution de canalisations : 6610 ml et 1354 ml de longueur de branchements.

Nombre de fuites réparées : 8 contre 9 l'an dernier.

**Rendement** : Malgré la poursuite de la mobilisation des équipes Véolia Eau permet le niveau de rendement de réseau est passé de 83.2 % en 2012 à 73.9 % en 2013. Cette différence de rendement s'explique par 2 fuites importantes et pour beaucoup par le prélèvement par les gens du voyage au niveau de la Zone des Blancs Fossés.

**Perchlorates** : une information a été faite au niveau de la population.

**Production et Distribution d'eau :**

Volume produit 25 096 m<sup>3</sup> contre 23 429 m<sup>3</sup> en 2012 : augmentation de 7.1%

Volume acheté au SIE de la Garenne : 6 912 m<sup>3</sup> contre 3 723 m<sup>3</sup> en 2012 : soit une augmentation de 85,7%.

Volume vendu : 22 086 m<sup>3</sup> contre 22 855 m<sup>3</sup> en 2012 : soit une diminution de 3.4 %

La part du délégataire a augmenté de 4.20 %

**Collecte des eaux usées et dépollution**

La part collecte et dépollution des eaux usées a augmenté de 1.62% en 2013.

**Prix de l'eau**

Le prix de l'eau (hors assainissement) est passé de **2.95 €/m<sup>3</sup>** en 2013 contre 2.86 € /m<sup>3</sup> en 2012 soit une augmentation de 3.15 %.

Le prix TTC du m<sup>3</sup> est passé de 5.63 €/m<sup>3</sup> en 2012 à **5.84 €/m<sup>3</sup>** en 2013 soit une augmentation de 3.65 %.

➤ **Délib n° 54/2014 Location des décors de Noël**

*Mr Le Maire rappelle à l'assemblée que la commission « embellissement, environnement,.. » a demandé à l'entreprise DRTP de faire une nouvelle proposition chiffrée pour les décors lumineux de Noël, sachant qu'elle effectuait déjà la pose et la dépose.*

Le contrat consiste en la location, pose et dépose du matériel, son stockage et sa maintenance pendant 4 années de 2014 à 2018.

Avec les motifs suivants :

**Place de la Mairie**

Décor glaçons pour 945 € HT

**Traversées de chaussée :**

2 suspensions et guirlande boa pour 1 400 € HT

**Décor sur mat**

Solution CLARIS au PU de 250 € HT soit 12 unités pour 3 000 € HT

Solution BRANCHE au PU de 150 € HT soit 10 pour 1 500 € HT

**Total : 6 845 € HT**

Mr SUPPLY précise que l'entreprise DRTP a été retenue pour les décorations lumineuses de Noël pour un montant de 6 800 € HT.

➤ **Délib n° 55/2014 Amortissement du photocopieur du secrétariat de mairie**

*Mr le maire précise que le photocopieur du secrétariat a été acheté en août 2009 et que son contrat de maintenance arrivait à échéance le 30 septembre 2014.*

*Il a donc demandé à Champagne Reprographie de proposer un nouveau contrat de maintenance. Le coût s'est avéré trop élevé par rapport à un nouvel achat.*

Une consultation a donc été lancée pour l'achat d'un nouveau photocopieur.

Suite à cette consultation, l'entreprise CHAMPAGNE REPROGRAHIE a proposé, un nouveau photocopieur SHARP pour 4021.20 € HT (soit 4825.44 € TTC) avec reprise de l'ancien photocopieur et coût de maintenance de photocopie sur 5 ans de 0.0054 € pour le noir et blanc et 0.054 € pour la couleur.

Le Maire précise qu'il a accepté l'offre de Champagne Reprographie.

Le photocopieur sera installé le 1er octobre 2014.

Mr le Maire précise que l'achat du nouveau photocopieur peut faire l'objet d'un amortissement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2321-2, R2321-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant la possibilité pour les communes de moins de 3500 hab d'amortir les biens mobiliers,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Les membres du conseil décident d'amortir l'immobilisation décrite ci-dessus sur une période de **5 ans** à compter de l'exercice 2015 et d'utiliser l'amortissement linéaire. (Soit 965 € par an).

➤ **Délib n°56/2014 Décision modificative n°3 : virement de crédit**

Mr le Maire précise en outre qu'une décision modificative est nécessaire au budget.

Les membres du conseil décident à l'unanimité d'opérer le virement de crédit suivant:

Crédit à réduire :

Chapitre 23

Compte 2315 (Installations, matériel et outillages techniques)

Pour

- 5 500,00 €

Crédit à ouvrir :

Chapitre 21

Compte 2183(Matériel de bureau et matériel informatique)

Pour

+ 5 500,00 €.

➤ **Délib n° 57/2014 Projet SIEM d'enfouissement des réseaux électriques Rue de la Forge**

Mr le Maire présente le projet d'effacement des réseaux de la rue de la Forge, projet établi par le SIEM.

Dans la prestation qu'il assure, le syndicat réalise la pose du réseau BT en souterrain de même que la reprise des branchements particuliers desservant les propriétés riveraines. Un câble d'éclairage public posé sous fourreau longera le réseau électrique posé en souterrain. Le projet a été estimé à 76 500 € HT soit 91800 € TTC. Il précise que ces travaux seront réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Si ces travaux de mise en souterrain du réseau électrique sont retenus, la commune s'engage à solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public, tant dans son rétablissement suite aux travaux sur le réseau public d'électricité que dans la pose et les raccordements de nouveaux matériels d'éclairage sachant que les supports et les câbles aériens seront déposés.

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité compétente, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à l'unanimité à la réalisation du projet d'effacement du réseau électrique rue de la Forge sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM pour un montant estimé à 76 500 € HT soit 91 800 € TTC.

➤ **Délib n° 58/2014 Subvention accordée aux lycéens utilisant les transports collectifs**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité, de reconduire la mesure d'aide financière pour les enfants scolarisés dans un lycée sur Reims et utilisant pendant toute l'année 2014/2015 les transports urbains de Reims ou ceux du Conseil Général.

Cette aide financière d'un montant de 50 € par enfant sera accordée aux familles sur présentation de justificatifs : certificat d'inscription ou de scolarité dans un lycée rémois et preuve d'achat d'un titre de transport annuel pour l'année 2014/2015.

## II. QUESTIONS DIVERSES

### ✓ **DIA n° 5 /2014**

Mr le Maire informe l'assemblée que la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien situé au 20 rue de la Briqueterie référencé AA50.

### ✓ **Signalisations**

Mr le Maire précise que la pose de la signalisation d'indication de la Zone des Blancs Fossés a été effectuée.

### ✓ **Avancement des travaux Chemin du Dresfervuoin**

Mr Michel SUPPLY informe de la fin des travaux d'assainissement réalisés par SOLOTRA pour la semaine 40. Les travaux de voirie réalisés par MARTINS TP vont donc reprendre dès le 8 octobre 2014.

### ✓ **Célébration du centenaire 14-18**

Une réunion préparatoire avec Mr Claude DELAVAL et la commission est fixée pour le mardi 30 septembre 2014 à 19 h. Une projection aura lieu à la Salle des Fêtes suite à la cérémonie du 11 novembre et une expo photos restera à disposition du public pendant quelques jours.

### ✓ **Réforme des rythmes scolaires**

Mr le Maire de Tinquieux a accepté de baisser le coût des TAP : le tarif est désormais de 10 € /enfant pour une période de 7 semaines.

### ✓ **Accompagnement des enfants dans le car**

Mr le Maire précise que suite à la réforme des rythmes scolaires et notamment la présence des élèves à l'école le mercredi matin, l'agent communal chargé de l'accompagnement des enfants dans le bus sera présent tous les mercredi matin.

### ✓ **Aménagement paysager du rond point route de Dormans**

Suite au devis adressé par CONDETTE, Mr le Maire précise qu'il a demandé aux élus des Mesneux de fixer une prochaine réunion de travail et de revoir l'entreprise pour affiner le devis.

### ✓ **Réfection des peintures des menuiseries du bâtiment Mairie**

Mr Denis COUSINA informe l'assemblée que suite à la rencontre avec les services de l'architecture, un panel de coloris a été proposé. Il en fait part à l'assemblée. L'entreprise DUFOR sera recontactée pour lui préciser ces choix de teintes.

### ✓ **Réfection toiture annexe logement communal rue de la Briqueterie**

Mr Bernard WAVREILLE précise que suite à la consultation lancée, l'entreprise SFRP a été retenue pour les travaux pour un montant de 1 856.10 € HT.

### ✓ **Schéma d'aménagement numérique**

Mr le Maire précise qu'il est convié à une réunion en Communauté de Communes le Jeudi 16 octobre 2014 en présence des élus et du SIEM afin de poursuivre la réflexion quant aux problèmes de débit internet de notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h30.

### **Séance du 25 septembre 2014**

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
52/2014	Intercommunalité	Rapport 2013 sur l'assainissement	53
53/2014	Intercommunalité	Rapport 2013 sur l'eau potable	54
54/2014	Voirie	Location décorations Noël	54
55/2014	Finances	Amortissement photocopieur	55
56/2014	Finances	DM 3 : virement de crédits	55
57/2014	Voirie	Projet SIEM rue de la Forge	56
58/2014	Transports	Subvention transports lycéens	56